



le Grand **Autunois** Morvan

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 Février 2023**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mme Cathy NICOLAO VERDENET, M Eric MARCHAND, Mme Sandrine GASSIER, M Didier DEVOUCOUX, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, Mme Francette GYBELS (à partir de la question n°1a), M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, MM Gilbert DARROUX, Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, MM Michaël GUIJO, Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, MM François DE GUELIS, délégué de Brion, Jean-François ALUZE, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Pascal POMMÉ, délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, Emile LECONTE, délégué de Couches, Mme Dominique COULON, déléguée de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Magali ROUCH PAULIN, déléguée de Dracy Lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Épertully, M Jean-François NICOLAS (à partir de la question n°1b), Mme Aurore COMBARET CLAIRE, MM René LOBET, Jean-Michel PREVOTAT (à partir de la question n°B), délégués d'Épinac, MM Dominique COMMEAU (jusqu'à la question n°3a), Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Pierre THOMAS, délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Augustin de CHAMPEAUX, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, (à partir de la question n° 1b), délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Véronique PROST, (à partir de la question C), déléguée de Morlet, MM Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice Lès Couches, Gilles BERRET, délégué de Saint-Nizier sur Arroux, Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, MM Jean-Louis PORCHERET (jusqu'à la question n°4a), délégué de Tintry, Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** MM Patrick LAUFERON, Patrick CAYEUX, Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Laetitia PERRIER, MM Thierry BABOUILLARD, André LHOSTE, Mmes Monique RAUX, Isabelle JOLY, MM Jean-Louis MARTIN, Gérard TREMERAY, Mme Agnès COMEAU, MM Jean-Luc MICHELOT, Franck LEQUEU, Michel PILARD, Sylvain CHAVY, Jean-Baptiste PIERRE, Jean-Yves JEANNIN.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Louis BASDEVANT à M Yannick BOUTHIERE, M Vincent CHAUVET à Mme Cathy NICOLAO VERDENET, Mme Véronique PACAUT à Mme Francette GYBELS, Mme Françoise ANDRE à Mme Monique GATIER, M Métin ALBAYRAK à Mme Sandrine GASSIER, M Alain DICHANT à M Emile LECONTE, Mme Maartje VAN VEEN à M Jean-Louis CORMIER, Mme Catherine LEFLOND à M Frédéric BROCHOT, M Jacques ROY à M Gérard BERGERET, M Alain d'ANGLEJAN à Emmanuel ROUCHER, M Michel MENAGER à M Dominique COMMEAU.

A – Désignation du secrétaire de séance

Le conseil communautaire a désigné Monsieur Anatole SAGOT en tant que secrétaire de séance.

B – Ajout d'une question à l'ordre du jour

Le conseil communautaire a autorisé l'ajout d'une question à l'ordre du jour, pourtant sur le maintien de la maternité du centre hospitalier d'Autun.

C – Installation de Monsieur Didier DEVOUCOUX

Le conseil communautaire a installé Monsieur Didier DEVOUCOUX, en tant que conseiller communautaire, délégué de la commune d'Autun.

D – Approbation des procès-verbaux des conseils du 21 novembre, 13 et 20 décembre 2022

Le conseil communautaire a approuvé les procès-verbaux cités ci-dessus, à l'unanimité.

E – Compte rendu des actes accomplis

Le conseil communautaire a pris acte des actes accomplis.

F – Compte rendu des MAPA

Le conseil communautaire a pris acte des Marchés à Procédure Adaptée.

**1-ADMINISTRATION GENERALE**

a) Convention d'échanges de services 2023 CCGAM/Ville d'Autun.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la convention d'échanges de services entre la CCGAM et la ville d'Autun, pour 2023.

b) Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (soins de premiers recours).

Le Conseil communautaire a pris acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne-Franche-Comté portant sur l'accès aux soins de premier recours.

c) Acquisition et vente des terrains d'assise des chalets et vente des chalets touristiques situés à Saint-Léger-sous-Beuvray à la société « ACTIVERT »

Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, l'acquisition auprès de la commune de Saint-Léger-sous-Beuvray, pour l'euro symbolique, d'une emprise de 16 A 27 CA sur les parcelles actuellement cadastrées A 186 et A 187, terrain d'assise des chalets.

Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, la vente de ladite emprise et des deux chalets situés à Saint-Léger-sous-Beuvray, ainsi que leurs meubles et équipements, à la société « ACTIVERT » pour la somme de quarante-deux mille cinq cents euros et a autorisé la signature de l'acte d'acquisition du terrain d'assise des chalets et l'acte de vente de ces biens immobiliers et tout document se rapportant à ce dossier.

d) Désignation d'un membre à la commission Site Patrimonial Remarquable.

Le conseil communautaire a désigné, à l'unanimité, Madame Cathy NICOLAO VERDENET, en tant que nouveau membre titulaire de la commission locale « Site Patrimonial Remarquable d'Autun » pour remplacer Monsieur Patrick RYON.

e) Désignation d'un membre au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme.

Le conseil communautaire a désigné, à l'unanimité, Monsieur Didier DEVOUCOUX en tant que membre du conseil d'administration de l'Office de Tourisme du Grand Autunois-Morvan, en remplacement de Monsieur Patrick RYON.

f) Approbation du protocole relatif aux opérations de fin de contrat dans le cadre de la délégation de service public pour l'exploitation de l'abattoir communautaire d'Autun.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le protocole relatif aux opérations de fin de contrat dans le cadre de la délégation de service public pour l'exploitation de l'abattoir communautaire d'Autun et en a autorisé la signature.

## **2-DSTA**

- a) Approbation des nouvelles conventions avec le Ministère des Armées et la société Elior pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés du collège et lycée militaire.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, l'avenant et les nouvelles conventions entre la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, la société Elior et le Ministère des Armées. Le conseil communautaire en a autorisé la signature.

- b) Approbation de la convention avec l'établissement McDonald's d'Autun pour la collecte et le traitement des déchets ménagers assimilés.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la convention entre la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan et l'établissement McDonald's d'Autun pour la collecte et le traitement des déchets ménagers assimilés et en a autorisé la signature.

- c) Demande de subvention pour l'aménagement de l'aire de grands passages des gens du voyage.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le projet et le plan de financement prévisionnel arrêté en dépenses et en recettes à 115 000 € et sollicite toutes subventions mobilisables pour ce projet, notamment auprès de l'Etat (DETR).

- d) Demande de subvention pour les travaux de la déchèterie d'Etang sur Arroux.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le projet et le plan de financement prévisionnel arrêté en dépenses et en recettes à 501 000 € et sollicite toutes subventions mobilisables pour ce projet, notamment auprès de l'Etat (DETR).

## **3-DADT**

- a) Candidature FEDER rural.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le principe d'un dépôt et le contenu de la candidature au titre de l'AMI FEDER rural sur le périmètre de la CCGAM, sur la base de la stratégie du contrat Territoire en Action.

- b) Approbation du contrat Territoire en Action.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le contenu du contrat-cadre Territoire en Action et de ses annexes.

## **4-ANIMATION-JEUNESSE - SCOLAIRE**

- a) Tarifs de la restauration collective gérée en régie par la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, les nouveaux tarifs de la restauration collective gérée en régie, à compter du 1er Mars 2023


- b) Règlement des inscriptions périscolaires.

Le conseil communautaire a adopté, à l'unanimité, le nouveau règlement des inscriptions aux services périscolaires précisant les modalités d'organisation et les tarifs afférents aux services périscolaires, qui s'appliquera à compter du 04 septembre 2023.

## **5-QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

Le conseil communautaire a adopté une motion pour le maintien de la maternité du centre hospitalier d'Autun.

**VU POUR ÊTRE AFFICHÉ CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE  
L 2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.**

  
A Autun, le 9 Février 2023  
La Présidente  
Marie-Claude BARNAY

